

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2019

RÉFORME EUROPÉENNE DU DROIT D'ASILE - (N° 2343)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL55

présenté par

Mme Karamanli, rapporteure et M. Mendes, rapporteur

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 22, substituer au mot :

« demande »

le mot :

« demandes »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.